

# CAP

CERTIFICAT  
D'APTITUDE  
PROFESSIONNELLE

## COUVREUR

QUALIFICATION  
DE NIVEAU 3

FORMATION EN  
ALTERNANCE

N° de fiche RNCP 35889



LIEU DE LA FORMATION

Don Bosco  
Centre de formation  
2, rue Saint Amand  
59270 Bailleul  
Tél. : 03 28 509 750  
centre@stemariendonbosco.fr



### PROFIL POUR CE DIPLÔME

- Être âgé de 16 à 29 ans révolus\*. Cette formation est accessible aux personnes en situation de handicap et/ou titulaires d'une Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé (RQTH).
- \*Pas de limite d'âge pour ces derniers.

### PRÉREQUIS

Avoir suivi une troisième de collège ou prépa métiers et/ou être admissible en seconde.

### MODALITÉS & DÉLAIS D'ACCÈS

- L'inscription se fait dès lors que le candidat a complété le dossier d'inscription
- Celui-ci doit signer un contrat d'apprentissage en alternance avec une entreprise du secteur d'activité de la formation dispensée.
- « La date de début de la formation pratique chez l'employeur ne peut être postérieure de plus de trois mois au début d'exécution du contrat. » (Article L6222-12 du code du travail).

### NOMBRE DE PARTICIPANTS

- 15 alternants

### PERSPECTIVES POST-FORMATION

Ce diplôme permet une insertion dans la vie active. Cependant, une poursuite d'études est envisageable

- en Brevet Professionnel : couvreur
- en Bac. Pro. : interventions sur le patrimoine bâti option couverture.

Le titulaire de ce diplôme peut également poursuivre en entreprise en tant que couvreur, ...

### MODALITÉS D'ÉVALUATION & VALIDATION

Des épreuves ponctuelles permettent l'évaluation du candidat au terme de sa formation

- forme ponctuelle pratique / écrite /
- forme ponctuelle orale (suivant le référentiel).

### VALIDATION DE LA FORMATION

La formation est validée par la délivrance d'un diplôme de niveau 3 par le Ministère de l'Éducation Nationale.

### PASSERELLES

Nous contacter pour étudier les éventuelles passerelles possibles en fonction du parcours.

### ÉQUIVALENCE

Il n'existe aucune équivalence avec d'autres certifications professionnelles ou habilitations.

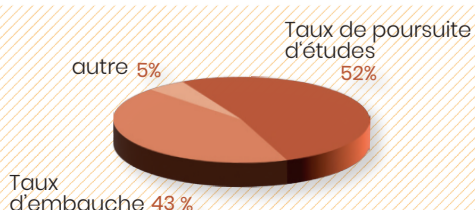
### TAUX DE LA DERNIÈRE SESSION DE FORMATION

Taux d'obtention des diplômes ou titres professionnelle

45,45%

Taux d'interruption en cours de formation

37%



### OBJECTIFS PROFESSIONNELS

Le titulaire de ce diplôme est ouvrier professionnel du bâtiment dans une entreprise de couverture qui assure l'étanchéité des toitures. Sur le chantier, il intervient après le charpentier. Il réalise ou répare la toiture dans un but de protection & éventuellement d'amélioration esthétique du bâtiment. Il participe à la préparation & à l'organisation du chantier. Pour les travaux de modification ou de réparation, il associe les matériaux usagés et les matériaux de même nature en tenant compte de la compatibilité des matériaux, de la fiabilité de l'ouvrage & de la résistance de l'ensemble.

### ORGANISATION DE LA FORMATION

Les cours débutent en septembre. Le planning est envoyé, dès l'inscription validée. La plateforme NETYPARÉO permet le suivi & la consultation des notes, devoirs, de l'assiduité, du programme, ...



- 910 heures de cours sur les deux ans
- 2210 heures en entreprise sur les deux ans

Blocs & ateliers de professionnalisation :

Analyse d'une situation professionnelle :

- procéder à l'analyse d'une situation professionnelle de son métier & proposer l'organisation de son intervention
- énoncer les caractéristiques essentielles de l'ouvrage
- traduire graphiquement des informations
- préparer les tracés professionnels d'exécution
- organiser son poste de travail & les cheminements
- prévoir le matériel nécessaire & vérifier les matériaux

Réalisation d'ouvrages courants :

- réaliser un ouvrage simple & courant de la profession
- faire un tri sélectif des matériaux
- installer un échafaudage
- poser des supports d'éléments de couverture
- poser des éléments de couverture
- façonner & poser des évacuations d'eaux pluviales

Réalisation d'ouvrages annexes :

- réaliser un ouvrage annexe simple
- poser et raccorder des fenêtres de toit, de outeaux
- faire un raccordement de souche
- réaliser un scellement de faitage et d'arêtier
- réaliser un façonnage de volées
- procéder à la dépose d'ouvrage existant
- poser une couverture métallique à joint debout

### NOTRE VALEUR AJOUTÉE

- Le centre de formation Don Bosco place au cœur de ses préoccupations, le projet professionnel et personnel du jeune qu'il accueille.
- Il étudie et adapte son offre de formation aux attentes des jeunes et à celles des entreprises.
- L'accompagnement personnalisé du jeune est un point fort de notre pédagogie.
- L'internat accueille les apprentis même durant les vacances scolaires (excepté les congés d'été).
- Le centre propose des équipements professionnels récents & adaptés à la profession.

### TARIF DE LA FORMATION

- coût de la formation : 7 400 €
- 0 € reste à charge pour l'entreprise du secteur privé.
- la formation est gratuite pour l'apprenti(e) et pour son représentant légal. (Art. L6211-1)

Selon le décret n° 2019-956 du 13/09/2019, « fixant les niveaux de prise en charge des contrats d'apprentissage » le tarif de la formation est aligné sur le montant de la prise en charge de l'opérateur de compétences concerné.

Il peut varier selon la convention collective dont dépend l'employeur de l'apprenti et selon les besoins particuliers de celui-ci. (complément de prise en charge pour les apprentis en situation de handicap). Les employeurs du secteur public répondent à l'article L6227-6 du code du travail : « Les personnes morales mentionnées à l'article L6227-1 prennent en charge les coûts de la formation de leurs apprentis dans les centres de formation d'apprentis qui les accueillent (...) », à l'exception du secteur public territorial qui bénéficie du décret n° 2020-786 du 26 juin 2020 relatif aux modalités de mise en œuvre de la contribution du centre national de la fonction publique territoriale au financement des frais de formation des apprentis employés par les collectivités territoriales et les établissements publics en relevant.



• Référent du pôle habitat / construction  
M. Patrice Joye  
Tél. : 03 28 50 97 50  
pjoye@stemariendonbosco.fr

• Secrétariat de Direction  
M<sup>me</sup> Sarah Descamps  
Tél. : 03 28 50 97 50  
sdescamps@stemariendonbosco.fr

• Expert mise en relation  
M. Benoît Battesti  
Tél. : 07 86 73 19 58  
battesti.b@cfajeambosco.fr

### ACCESSIBILITÉ & HANDICAP

Les locaux sont accessibles aux personnes à mobilité réduite. Réglementation ERP. Les adaptations pédagogiques sont possibles selon la situation du handicap,

• Service handicap du CFA Jean Bosco :  
M<sup>me</sup> Maud Lacassaigne  
Tél. : 03 20 35 90 55  
handicap@cfajeambosco.fr

• Point écoute Don Bosco :  
M<sup>me</sup> Anne-Sophie Vanhoutte  
Tél. : 07 86 68 06 33  
asvanhoutte@stemariendonbosco.fr



Informations alternance  
www.alternancegouv.fr



Don Bosco fait partie du réseau  
CFA Jean Bosco

